

Bac Pro Technicien conseil vente en animalerie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MFR DAX-OEYRELUY
Florelle PUGNERE
05.58.57.81.05
mfr.dax@mfr.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3ème. Les élèves entrent en 2nde professionnelle technicien conseil vente en vue de préparer cette spécialité du bac pro. Les élèves titulaires de certains CAPA du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions. 1 seul statut possible : - Statut Apprenti ou en contrat de professionnalisation - 24 apprenants maximum par classe.

Prérequis pédagogiques :

En classe de seconde: Être issu de 3ème des collèges, technologique ou de l'enseignement agricole, de CAP ou de seconde. Être motivé par la vente et par les animaux de compagnie. En classe de première: Être issu d'une classe de seconde professionnelle "conseil vente". Sur dérogation de la DRAAF pour les élèves issus d'autres classes de seconde ou être titulaire d'un CAP ou BEP. Être motivé par la vente et par les animaux de compagnie. Une adaptation de la formation et de la certification est possible selon le parcours en amont de l'apprenant. (Nous consulter) Pour plus d'informations en amont : <https://chlorofil.fr/diplomes/secondeire/bac-pro/2nde-pro> <https://chlorofil.fr/diplomes/secondeire/bac-pro/1re-tle/informationscommunes/equivalences>

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le baccalauréat professionnel "Technicien Conseil Vente en Animalerie" est un diplôme préparé en un cycle de référence de 3 ans constitué de la 2nde pro "conseil vente" et des classes de 1ere et de terminale de la spécialité choisie. Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la distribution d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie. Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin; Il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit. Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments). Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Le titulaire du Bac pro Technicien conseil - vente en animalerie assure toutes les tâches techniques et administratives liées à la vente dans son rayon :Approvisionnement du rayon, Gestion des stocks, des produits et des emplacements. Il a la responsabilité des animaux en magasin et travaille dans le respect de l'ensemble de la réglementation relative à leur protection. Le sens du contact et des relations humaines sont indispensables.

Contenu et modalités d'organisation

La formation est constituée des modules suivants: Modules d'enseignements généraux : MG1• Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde. MG2• Anglais et culture étrangère. MG3• Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi. MG4• Culture scientifique et technologique. Modules d'enseignements professionnels MP1• Connaissance de l'animal. MP2• Mercatique. MP3• L'entreprise dans son environnement. MP4• Gestion commerciale d'un espace de vente. MP5• Techniques de vente en animalerie. MP7• Cadre juridique de la vente d'animaux en animalerie. MP6• Techniques animalières. Module d'Adaptation Professionnelle

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Bac pro technicien conseil vente en animalerie - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Une poursuite d'études est envisageable en BTS. Ou autres diplômes de niveau III Vie active.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00286636	du 01/09/2022 au 31/08/2025	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY			  

00340120	du 01/09/2023 au 30/06/2026	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	
00376923	du 01/09/2023 au 30/06/2026	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	
00376924	du 09/09/2024 au 19/06/2026	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	
00376929	du 09/09/2024 au 19/06/2026	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	
00513498	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	
00513499	du 01/09/2025 au 30/06/2028	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	
00513500	du 01/09/2025 au 30/06/2028	Oeyreluy (40)	MFR DAX- OEYRELUY	Non éligible	